

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 22 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux mai, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie GAUTIER, Maire.

Etaient présents :

Madame Valérie GAUTIER, Jean-Michel SYLVESTRE, Marie-Ange OHEIX, Gervais BUGEL, Flavie BIGET, Emmanuelle DUCHESNES, Gaëtane LE SAUSSE, Laurent THEBAUD, Arnaud.

Etaient absents et excusés : Ludovic ORAIN qui a donné pouvoir à Arnaud GUICHON et Laurent LOQUET qui a donné pouvoir à Valérie GAUTIER.

A 20H 00, Madame le maire déclare la séance ouverte.

- Désignation d'un secrétaire de séance

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Madame Emmanuelle DUCHESNE en qualité de secrétaire de séance.

-Approbation du compte rendu du 03/04/2017.

1)-Révision des tarifs du repas au restaurant scolaire.

Le prix actuel du repas au restaurant scolaire a été fixé en septembre 2014 à 3.40€.

Suite à réunion de la commission sur le sujet et après avoir pris connaissance du montant des charges de service restant à la commune, le conseil municipal décide d'augmenter le prix de 0.05€ à la rentrée de septembre, soit 3.45€. Le prix risque d'évoluer l'an prochain si la collectivité choisie de faire intégrer plus d'éléments bio dans les menus.

2) -Convention de groupement de commande pour la réalisation du PAVC 2017

La commune de la Chapelle-Launay, Lavau-sur-Loire, Prinquiau et Quilly souhaitent créer un groupement de commande pour la désignation d'un maître d'œuvre et la réalisation des programmes de travaux de voirie (PAVC) de chacune des communes.

Une convention doit être signée entre les quatre communes membres du groupement, afin de fixer les engagements et les obligations de chacun des partenaires.

3) -Durée d'amortissement de frais d'études

Notre état d'actif de 2016 contient une fiche inscrite au compte 2031 »frais d'étude« pour 20 421.70€ qui n'a pas été mouvementée depuis plus de deux ans.

Au cours de la réalisation du budget, des crédits ont été inscrits pour l'amortissement des dits frais d'étude sur une période de cinq ans.

Le Conseil Municipal à l'unanimité confirme sa décision d'amortir sur cinq ans.

4) -Contribution attribuée à l'Office Intercommunal des Sports

Chaque année, durant les périodes des vacances scolaires, l'Office Intercommunal des Sports propose différentes actions pour la pratique de divers sports dans nos communes vers les jeunes de 6 à 12 ans

L'OIS sollicite pour toutes ses activités une contribution de la commune à hauteur de 15% du montant versé à l'animation sportive départementale.

Le Conseil Municipal accepte de verser 15% de ce montant, soit 125.73€

5) Tirage au sort des jurés d'assises :

Munie de la liste électorale, l'assemblée a réalisé le tirage au sort de trois personnes susceptibles de siéger en qualité de juré, aux assises de la Loire-Atlantique en 2018.

N°171 : CARLIER Thomas,

N° 468 : JARNOUX Romain,

N° 89: BLANDIN Cyril.

Ces personnes seront individuellement averties par la mairie prochainement.

6)-Questions diverses :

-L'association les Amis de Planté recherche des bénévoles pour organiser un nettoyage sur site le vendredi 16 juin à 9h00.

-Il sera nécessaire de se tenir informé du maintien ou non des subventions pour les transports hors scolaire.

-Information sur le problème des vols successifs constatés à la salle polyvalente. La commune devra peut-être modifier son jeu de clés.

-Les études pour les travaux de voirie du parking du stade plissonneau sont en cours : le géomètre effectue actuellement des repères de terrain.

-Une étude est en cours pour effectuer la requalification de la voirie : routes, chemins ...

-Les travaux de l'église ont donc démarré semaine 21, l'échafaudage est posé et ne devrait normalement pas gêner pour l'utilisation des services de l'église.

La prochaine réunion aura lieu fin juin, début juillet.

XXXXXXXXXX